

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

MONTER ET PILOTER FINANCIÈREMENT UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DE A À Z DANS LE LOGEMENT SOCIAL

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Structurer, financer et optimiser une opération d'aménagement en intégrant les enjeux juridiques et financiers

La pratique opérationnelle des ZAC, lotissements, projets partenariaux et autres écoquartiers dépend d'un cadre réglementaire profondément remanié depuis quelques années avec des acteurs de l'aménagement qui se diversifient. Comment dès lors choisir les meilleurs outils juridiques, administratifs ? Comment maîtriser au mieux son opération d'aménagement ? Savoir définir les règles du jeu, fixer des objectifs, contrôler et suivre les résultats, savoir gérer une situation délicate et tendue, prendre du recul sur l'action... sont autant de sujets particulièrement difficiles à aborder.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chef de projets/Chargé d'opérations d'aménagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > définir le cadre général et juridique et les étapes clés d'une opération d'aménagement et appréhender le rôle des acteurs
- repérer les outils de l'action opérationnelle : action foncière, divisions foncières, évolutions des règles d'urbanisme.
- > établir un bilan financier prévisionnel d'une opération d'aménagement
- > évaluer les risques.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, illustrations et cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stanley GENESTE ou Gérard LE BIHAN ou Sandy MESSAOUI, Consultants-formateurs en aménagement opérationnel.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 18-19 mai et 28-29 mai 2026 - Distanciel Les 17-18 septembre et 1-2 octobre 2026 - Distanciel Les 19-20 novembre et 3-4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS: intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU



AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?



PENDANT - EN GROUPE

Le projet d'aménagement

- le métier d'aménageur et les acteurs / les études préalables et le programme d'aménagement / les évaluations développement durable et les indicateurs environnementaux / les analyses urbaines et d'habitat / la méthode de conception du projet

La zone d'aménagement concerté

- le dossier de création et le dossier de réalisation / le plan d'aménagement

Le lotissement

- le régime et le dossier du lotissement

Les outils fonciers

- la négociation foncière, la DUP, l'expropriation et la préemption

Les procédures et autorisations connexes

Les modes opératoires de l'aménagement

- les opérations en régie ou régie assistée (mandat) / mandat loi MOP, mandat loi ALUR / les opérations en concession d'aménagement : régime et mise en concurrence
- les modes opératoires alternatifs opérations (AFU, SEMOP, macrolots ...)

Processus d'élaboration de l'aménagement

Mise en situation : travail individuel ou en groupe et élaboration du montage d'une opération d'aménagement

La maîtrise et le pilotage du bilan financier prévisionnel

- Comprendre le bilan financier prévisionnel et sa construction
- Les enjeux du plan de trésorerie et du financement de l'opération
- Savoir évaluer les risques et les piloter / l'optimisation du bilan au fil de l'eau / l'actualisation du bilan et le bilan de clôture
- Utiliser la charge foncière admissible par le biais du bilan promoteur.



APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.